



Monsieur le Président,

La lecture des derniers documents de travail relatifs aux Lignes Directrices de Gestion (LDG) promotions nous conforte dans notre position de boycott pour le présent groupe de travail.

En effet, malgré quelques précisions en termes de processus de sélection des personnes candidates et quelques avancées en termes de mobilité suite à promotion, le projet qui se dessine demeure largement inacceptable à nos yeux et nos principaux motifs de dissension demeurent :

- fin de l'examen paritaire des promotions en Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.) ;
- cooptation hiérarchique et filtrage local des agents ;
- fin du critère d'ancienneté et mise en exergue de la notion de mérite considérée sur la base de critères relativement ponctuels et peu pertinents tels que la mobilité notamment.

Hormis la Liste d'Aptitude au grade de contrôleur (LA de C en B), il est à noter que les récentes avancées en terme de mobilité suite à promotion concernent essentiellement l'encadrement supérieur, puisqu'aucune mobilité n'est mentionnée concernant le corps des administrateurs douaniers et les 3 grades qui le composent par exemple.

Considérant le recul démocratique que représentent la Loi de transformation de la Fonction Publique (L.T.F.P. ou « loi Dussopt ») et les LDG qui en découlent, ainsi que le caractère implacable et arbitraire avec lequel elles nous sont imposées, nous refusons d'engager notre organisation syndicale dans un simulacre de dialogue social qui ne vise qu'à vous fournir la caution des organisations syndicales représentatives des personnels, à la mise en place d'un système de promotion suscitant le rejet et l'amertume des agents.

Si ce système met à mal la neutralité et l'indépendance des agents de l'État vis-à-vis de leur hiérarchie directe, qui aura la mainmise sur leur carrière, le fait que les promotions des cadres puissent être conditionnées par leur manière de « conduire le changement » nous fait froid dans le dos. Un tel critère met à mal la neutralité et l'indépendance du cadre administratif vis-à-vis du pouvoir politique et des réseaux d'influence.

L'ensemble des critères et la nature du dispositif que vous projetez d'instaurer en matière de promotions nous laisse dubitatifs, il nous semble davantage conçu pour récompenser le zèle et l'opportunisme que l'allocentrisme<sup>1</sup> et l'engagement au service de l'intérêt général.

Montreuil, le lundi 25 janvier 2021  
La délégation SOLIDAIRES Douanes

<sup>1</sup> Comportement privilégiant autrui plutôt que soi-même, opposé à l'égoïsme.